

Séance du 25 juin 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	25
Date de la convocation		
19/06/2024		
Date d’Affichage		
26/06/2024		

DCM N° 2024-40

L’an deux mil vingt-quatre

Et le vingt-cinq juin

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

20 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, CROCE AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, SILVESTRI Dominique, FABRIZY Bernard, BERTOLUCCI Marie Christine, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, CAMUZAT Alexandre, CASANOVA Jean-Pierre, SIMONI Pierre Baptiste, PORTA Marine, MARTEL Enzo.

5 Membres absents excusés (procurations) :

M. BIAGGINI Jean a donné procuration à MME ALBERTINI Francine
MME MALAFRONTÉ Christine a donné procuration à MME BERTOLUCCI Marie-Christine
MME UGOLINI Nuria a donné procuration à MME SIMONI PIACENTINI Céline
MME DARNAUD Laure a donné procuration à M. POZZO DI BORGO Louis
MME FICO Aurélie a donné procuration à M. MARTEL Enzo

4 Absents : MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael, LECA Jean-Louis, NAPPO Michelle.

Madame LOMBARDO Florence est nommée secrétaire.

Objet de la délibération
Marchés à procédure passés
en vertu de la délégation de
pouvoirs du 1^{er} février 2024
au 18 juin 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l’article L.2122-22,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 2 juillet 2020, visée par les services de la Préfecture de Haute-Corse le 6 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs dudit conseil à Monsieur le Maire,

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la liste ci-annexée des Marchés conclus du 1^{er} février 2024 au 18 juin 2024,

Le Conseil Municipal prend acte des Marchés conclus durant cette période.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE
Michel SIMONPIETRI



MARCHES CONCLUS POUR LA PERIODE DU 1er Février 2024 au 31 Mars 2024							
Marchés de services							
Numéro marché	Objet du Marché	Procédure	Lieu d'exécution	Durée du marché	Montant HT	Identification du titulaire	Date de notification
2022-01	MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE (LOI MOP) POUR LA RECOMPOSITION DE LA PLACE PUBLIQUE DU CENTRE ADMINISTRATIF AVEC CREATION D'UN PARKING COUVERT SOUTERRAIN	MAPA	FURIANI	Durée de la mission des travaux	63 326,00 €	ADP ARCHITECTES 39 Bd PAOLI 20200 BASTIA	26/04/2024
2023-03	PRESTATIONS DE SURVEILLANCE GARDIENNAGE ET SECURITE INCENDIE DES ETABLISSEMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE FURIANI ET DES MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES ET PONCTUELLES	MAPA	FURIANI	1ère reconduction 12 MOIS	Seuil minimum : 10 000 € HT Seuil maximum : 52 000 € HT	SAS ABC SECURITA 2165 SAMPIERO CORSU SAN PANCRACE 20600 FURIANI	27/05/2024

MARCHES CONCLUS POUR LA PERIODE du 1er Février 2024 au 18 Juin 2024							
Marchés de fournitures							
Numéro marché	Objet du Marché	Procédure	Lieu d'exécution	Durée du marché	Montant HT	Identification du titulaire	Date de notification
2024-01	FOURNITURE ET POSE DE MOBILIER POUR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE FURIANI	MAPA	FURIANI	10 SEMAINES A COMPTER DU 04/04/2024	53 173,07 €	SAS COR'S AMENAGEMENT BURO 2B DIT SAN LORENZU RN 193 20620 BIGUGLIA	04/04/2024

MARCHES CONCLUS POUR LA PERIODE du 1 ^{er} Février 2024 au 18 Juin 2024							
Marchés de Travaux							
Numéro marché	Objet du Marché	Procédure	Lieu d'exécution	Durée du marché	Montant HT	Identification du titulaire	Date de notification
2023-07	PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	MAPA	FURIANI	12 Mois tout corps d'&tat confondu	Lot n°1 : 275 163,10 € ht Lot n°2 : 15 838,99 € HT Lot n°3 : sans suite Lot n°4 : 83 704,27 € ht	Lot n°1 : SARL VIA CORSA LIEU-DIT BRANCALE BP 51 - 20290 LUCCIANA	Lot n°1 : 22/04/2024
						Lot n°2 : SMP - ROUTE PINARELLO - 20213 SORBO OCAGNANO	Lot n°2 : 22/04/2024
						Lot n°4 : SARL VIA CASA - LIEU-DIT BRANCALE - BP51 - 20290 LUCCIANA	Lot n°4 : 26/04/2024
2023-04	TRAVAUX DE VOIRIE DIVERS	MAPA	FURIANI	12 MOIS RENOUVELABLE 2 FOIS	Seuil minimum : 100 000 € HT Seuil maximum : 400 000 € HT	SARL VIA CORSA LIEU-DIT BRANCALE BP 51 20290 LUCCIANA	17/05/2024



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE FURIANI
VIA DI U CINQUE DI MAGHJE
20600 FURIANI
Tél 04.96.30.79.70
Internet : www.mairie-furiani.corse.fr

B - Identification du titulaire du marché public

(Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.)

ADP ARCHITECTES
38 BD PAOLI
20200 BASTIA
532889684000049

C - Objet du marché public

11 Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'attribution, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE (LOI MOP) POUR LA RECOMPOSITION DE LA PLACE PUBLIQUE DU
CENTRE ADMINISTRATIF AVEC CREATION D'UN PARKING COUVERT SOUTERRAIN

11 Date de la notification du marché public : 01/04/2022

Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

EXE10 - Avenant

(2022-07) mission de maîtrise d'œuvre (loi mop) pour la
recomposition de la place publique du centre administratif avec
création d'un parking couvert souterrain

Page : 1 / 8

Durée d'exécution du marché public : Durée de l'opération de la reconstitution de la place publique du centre administratif avec création d'un parking couvert souterrain.

II Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 134 560 €
- Montant TTC : 161 460 €

III Modifications introduites par le présent avenant :

D - Objet de l'avenant

(Détailier toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Située au sud de Bastia, la commune de Furlani est étroitement liée à l'agglomération bastiaise tant par son histoire que par sa situation géographique. A l'origine, la commune de Furlani prend la forme d'un village fortifié, doté d'une enceinte, d'une tour et de sept fortins s'étendant de l'Etang de Biguglia à Oletta. Au fil du temps, la commune s'est développée du village vers la mer, devenant un centre de production de matières premières pour les villes et villages environnants. Aujourd'hui, Furlani abrite de nombreuses industries et constitue le cœur de la Communauté d'Agglomération de Bastia. Cependant, malgré son emplacement central et son développement, la ville souffre d'un manque de centralité.

Le projet proposé se présente donc comme la première pierre d'un centre bourg pour Furlani, si nécessaire au maintien du lien social pour tous, à la création de commerces liés à l'artisanat et non pas qu'à l'industrie de masse, ainsi qu'à la valorisation de la culture au travers l'organisation de manifestations telles que des foires, des salons, des marchés, des spectacles, des concerts etc. Accessibles à tous et ayant pour objectif premier : de réunir.

PROJET = PROGRAMME + SITE

Le projet consiste ainsi en la réalisation d'un parking enterré comprenant 50 places de stationnement abritées par une place publique située au niveau du centre administratif de Furlani et apparaissant comme un véritable lieu de vie.

Le projet se compose de deux entités indissociables :

- La première consiste en une infrastructure accueillant des places de stationnement couvertes et enterrées.
- La seconde consiste en l'aménagement d'une place publique en toiture du parking créé ainsi que du traitement paysager de ses abords.

Infrastructure :

Le projet consiste en la création d'un parking couvert et enterré nécessitant la réalisation de terrassements au niveau du parking existant devant le cinéma.

Aménagement de surface :

Afin de permettre le maintien des 50 places de stationnement créées en sous face ainsi que l'accueil de diverses manifestations variées, le projet s'attache à proposer un vaste espace libre dont les abords seront entièrement végétalisés.

Ce parti pris relève de la volonté d'une place publique aux usages variés mais également de la mise en perspective souhaitée de cet espace depuis le boulevard urbain et de l'ouverture d'un large point de vue jusqu'à la mer depuis la place publique. Par conséquent, en raison de ces spécificités structurelles, des possibilités d'utilisation de l'espace et des ouvertures de point de vue, le choix de traitement de la place publique se porte sur éléments minéraux.

Cependant, une attention particulière sera portée sur les matériaux. Une absence totale de revêtement bitumeux sera maintenue au profit de l'utilisation de matériaux à faible émissivité afin de gérer et baisser considérablement les émissions de chaleur sur la place.

Ainsi, le projet repose sur une approche axée sur la qualité des revêtements de sol, permettant d'améliorer la lisibilité des espaces et le confort des itinéraires pour les modes de déplacement doux. Pour cela, une palette minérale est privilégiée, principalement composée de deux matériaux : la pierre naturelle et le béton.

EXE10 - Avenant

(2022-01) mission de maîtrise d'œuvre (loi n° 2018-1024) pour la reconstitution de la place publique du centre administratif avec création d'un parking couvert souterrain)

La pierre de Luzerne, extraite des carrières du piémont Italien, est choisie pour ses qualités esthétiques et mécaniques, qui sont similaires à celles de la pierre de Brando traditionnellement utilisée en Corse.

Ce matériau est utilisé de différentes manières en fonction des besoins spécifiques de chaque espace :

Des petits modules de pavage sont employés pour les surfaces où circulent des véhicules légers (VL) et des poids lourds (PL), assurant ainsi une résistance adéquate.

Des grands modules de dallage sont utilisés pour les espaces piétonniers offrant ainsi une surface plus confortable et sécurisée.

Des éléments monolithiques sont employés pour les bordures, les marches d'escalier, les gradins, garantissant une continuité esthétique et fonctionnelle dans l'aménagement.

Le choix de la finition de surface et la précision du jointoiement sont essentiels pour garantir une planéité optimale des surfaces, contribuant ainsi au confort optimal des usagers lors de leurs déplacements.

Le béton affecté à la promenade reliant la place publique, le parking ainsi que l'ensemble du boulevard urbain, présentera une texture laissant apparaître les agrégats.

Le projet emploiera une unique formulation de béton, selon la volonté d'une unité de ce matériau. L'apparition des agrégats en surface ajoutera à la fois un intérêt visuel et qualitatif au béton et améliorera l'adhérence et la résistance au glissement de la surface notamment sur ces zones piétonnes.

Tous les aménagements en plans inclinés accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) seront conçus en respectant une pente inférieure à 4%. Garantissant ainsi une accessibilité optimale pour les personnes ayant des difficultés de déplacement. Également, des pailers de repos sont prévus au bas et au sommet de chaque rampe, offrant ainsi des points d'arrêt pour les utilisateurs, essentiels pour assurer leur confort et leur sécurité lors de leurs déplacements.

En ce qui concerne les espaces de promenade, la déclivité est limitée à 2% de pente en travers. Cette légère inclinaison est spécialement conçue pour permettre l'écoulement des eaux pluviales vers les espaces verts attenants.

Cette conception minutieuse contribuera à créer un environnement agréable et fonctionnel pour tous les utilisateurs du site, en garantissant à la fois accessibilité et sécurité.

Aménagements paysagers :

L'aménagement d'espace paysager joue un rôle crucial dans les villes pour plusieurs raisons, et leur importance ne cesse de croître avec l'urbanisation croissante. Dans le cadre de ce projet, le traitement des aménagements paysagers et la place de l'espace vert représentent des axes majeurs quant au réaménagement de cette place publique.

Dès lors, ces aménagements auront pour ambition d'améliorer la qualité de vie en proposant aux habitants de Furlani des espaces de détente, de loisirs et de rencontre favorisant ainsi le bien-être physique et mental des citadins. Les espaces verts joueront également un rôle essentiel dans la gestion des eaux pluviales en agissant comme des zones de rétention d'eau naturelles.

Ces aménagements paysagers contribueront à atténuer les effets du changement climatique en absorbant le dioxyde de carbone de l'atmosphère et en fournissant de l'ombre et de la fraîcheur dans ces zones urbaines et minérales, pouvant aider à réduire les températures urbaines élevées des îlots de chaleur urbains et participant alors à la création d'îlots de fraîcheur.

De plus, dans le cadre du réaménagement de cette place publique, ces espaces verts joueront un rôle important dans cette zone urbaine de la commune de Furlani en fournissant des espaces tampons entre les zones résidentielles, commerciales et industrielles. Ils contribueront alors à créer des environnements urbains plus agréables et plus agréables à vivre.

C'est pourquoi une attention particulière sera portée sur le traitement paysager du parvis actuel de la Mairie de Furlani ainsi que sur les abords de cette place publique et également du parking et du boulevard urbain. Une réflexion poussée sur la palette végétale à définir visera à privilégier la robustesse et l'adaptation au milieu (sécheresse, rayonnement solaire, vent, zone urbaine...), l'origine locale avec la mise en place d'essences endémiques ou du bassin méditerranéen, la diversité raisonnable des espèces et essences afin de faciliter l'entretien et la qualité esthétique et olfactive suivant la saisonnalité.

Le principe est alors de créer une variété de paysages adaptés aux différents contextes, allant d'une ambiance plus naturelle et spontanée le long de la promenade et plus domestiquée dans les espaces dédiés à la place publique et au parvis.

Le parvis de la mairie de Furlani, actuellement très minéral, sera transformé par l'ajout d'arbres à tige moyenne, tels que le méli et le micocoulier, pour créer un ombrage complet.

La plantation de ces arbres fournira une barrière naturelle contre les rayons du soleil, aidant à réduire la chaleur excessive sur le parvis de la mairie pendant les périodes estivales et contribuera à créer un microclimat plus frais et plus agréable autour de la mairie, ce qui peut avoir un impact positif sur le confort thermique des bâtiments environnants et sur la qualité de l'air ambiant.

L'ombrage créé par les arbres offrira un environnement plus confortable pour les personnes qui se trouvent sur le parvis, en fournissant un refuge contre la chaleur.

Le long des circulations piétonnes entre le boulevard urbain et parking ainsi que sur l'ensemble des accès piétons en relation avec le développement futur du cœur de ville, la plantation d'arbre d'alignement à haute et moyenne tige sera privilégiée, tels que les figuiers, oliviers, jujubiers, arbres de Judée, apportant une diversité et un environnement plus naturel notamment au niveau de la promenade sillonnant au sein des abords de la place publique.

Les abords de la place seront ainsi végétalisés au travers la plantation notamment de ces arbres à haute tiges, mais également d'arbustes et de plantes endémiques.

L'importance d'un grand nombre d'arbres à haute tige s'appuie sur la nécessité d'apporter un maximum d'ombrage et de créer un liseré autour de la place, tel un vaste îlot de fraîcheur. Dès lors, dans cette recherche de liseré périphérique végétal, une strate arbustive composée d'essences locales aux propriétés olfactives intéressantes, tel que le romarin, la sauge, la myrte, le pistachier, le grenadier, l'arbusier le thym etc.. complètera la plantation des arbres et apportera une valeur ajoutée à la diversité d'ambiance.

Ainsi, la diversité des couches végétales créée le long de cette promenade et alliant une strate arborée et mettant particulièrement l'accent sur le développement d'une strate arbustive, permettra le maintien d'une certaine transparence visuelle, tout en y nichant des espaces de « repos » et de « pause » ombragés et confortables pour le piéton.

Dès lors, la volonté est de rendre ces abords accessibles participant pleinement à la vie de la place publique. Au travers cette végétalisation massive réside la volonté d'espaces verts accessibles dans lesquels prendront places des espaces de circulations, des espaces de détente et des espaces d'ombrage. Veillant à limiter les îlots de chaleur, ces circulations et aménagements paysagers permettent également de créer à la fois, une limite physique et sécuritaire mais également des interactions fortes avec le boulevard urbain.

La stratégie végétale adoptée vise à équilibrer les aspects écologiques et paysagers en privilégiant les espèces indigènes adaptées aux conditions locales, tout en intégrant quelques espèces horticoles ornementales de manière limitée. Cela permettra de créer des espaces verts durables, esthétiques et fonctionnels, tout en préservant la biodiversité et en favorisant la connectivité écologique dans la région.

La réponse apportée est la résultante même du programme « La recomposition de la place publique du centre administratif avec création d'un parking souterrain » enrichie des contraintes du site et du programme même, des besoins et de la planification urbaine en devenir.

Renforcement et modernisation de l'éclairage public :

Le renforcement et la modernisation de l'éclairage public visent à répondre à plusieurs objectifs, notamment le confort des usagers, la réduction de la pollution lumineuse, l'optimisation des consommations énergétiques et la mise en place de systèmes moins énergivores.

L'éclairage public proposé pour le réaménagement de la place publique ainsi que pour le traitement de ses abords et du parking consistera à la mise en œuvre de mâts à hauteur graduelle afin de permettre leur installation en conformité avec la topographie, les usages à venir et la typologie des bâtiments du site.

Le choix porté à des mâts avec projecteurs fonctionnels, orientables et d'ambiance permettra d'éclairer l'ensemble de la place en optimisant la quantité d'implantations nécessaire tout en ceinturant visuellement l'espace et le mettant en évidence.

Ainsi, suivant les espaces et les ambiances souhaitées, l'éclairage pourra être adapté tout en veillant à ne laisser aucune zone d'ombre et à limiter l'impact lumineux sur la faune et la flore.

Une uniformité de l'éclairement du boulevard urbain pourra être privilégiée, tandis que les espaces de circulations piétons seront traités de manière à avoir des contrastes de lumières rappelant l'aspect domestique. La place publique pourra quant à elle être mise en lumière de manière plus hétérogène en produisant des tâches lumineuses, un jeu d'ombre et lumière.

Afin de mener à bien ces enjeux, une attention particulière sera portée sur :

- L'installation des systèmes de contrôle intelligent qui ajustent automatiquement l'intensité de l'éclairage en fonction des besoins réels, comme la présence de personnes ou les conditions environnementales, permettant ainsi une utilisation plus efficace de l'énergie. L'intégration des capteurs de lumière naturelle pourra permettre d'ajuster la luminosité des lampadaires en fonction de la luminosité ambiante, réduisant ainsi la suréclairement pendant la journée.
- L'installation de luminaires directionnels dirigera la lumière là où elle est nécessaire, plutôt que de la diffuser dans toutes les directions, ce qui réduit la pollution lumineuse et améliore le confort visuel.
- La mise en place des systèmes de gestion centralisée permettra de surveiller et de contrôler à distance l'éclairage public, facilitant ainsi la détection des pannes et la maintenance proactive.

- L'utilisation de matériaux durables et recyclables pour la fabrication des équipements d'éclairage public, réduira ainsi l'empreinte écologique globale du système.

En combinant ces mesures, l'éclairage public proposé veillera à améliorer le confort des citoyens, en réduisant la pollution lumineuse et en optimisant les consommations énergétiques, tout en s'attaquant aux systèmes énergivores.

ADAPTATION AU SITE

Nombres de contraintes ont entraîné des ajustements du projet, telles que :

- La géométrie de la parcelle engendrant des adaptations pouvant apporter une réponse technique, formelle et fonctionnelle au programme.
- La proximité des bâtiments existants nécessitant une mise à distance technique et sécuritaire avec les bâtiments existants.
- La conservation des accès existants aux services publics accolés à la parcelle entraînant un chantier en site occupé : Centre administratif, Ecole, Cinéma, espace technique du cinéma.
- Accès au site se faisant par des parcelles contiguës non propriétés de la commune et nécessitant des aménagements viaires adaptés.
- Accès sécurisé au site depuis le boulevard urbain nécessitant visibilité et mise à distance réglementée.

ADAPTATION PROGRAMMATIQUE

L'objet même du marché représente la première pierre de la transformation urbaine en devenant de la commune motivée par le principe de mobilité douce.

Les contraintes liées au site ont entraîné la nécessité d'adapter le programme à la forme au site et de réajuster le nombre de places de stationnement envisagé en fonction de la desserte de ces places, des activités existantes et de leur usage fonctionnel.

Réaliser le lien entre le site et le programme qu'il accueille, c'est également traiter tout ce qui s'agrége au programme.

Ainsi, dans cette volonté programmatique de « recomposition d'une place publique et de la création d'un parking enterré » réside les notions d'accès, de desserte et de liaison.

Traiter les abords du site permet de répondre aux exigences programmatiques en termes de liaisons à travers :

- la création de déplacement doux pour l'usager piéton et notamment pour les personnes à mobilité réduite ;
- le maintien des liaisons piétonnes et automobiles aux accès existants de la mairie, de l'école, du cinéma, ainsi que du stade de football existant mais voué à devenir un nouveau quartier
- la création de nouvelles dessertes nécessaires au fonctionnement du parking et comprenant la sécurisation des accès piétons et des accès automobiles à créer entre le boulevard urbain existant et la place publique.
- l'adaptation de liaisons existantes aux nouveaux usages émergents tels que le nouveau quartier à venir et desservi par la future voie d'accès au parking, elle-même située au niveau des parcelles non propriété de la commune.

Ainsi, stationnements, place publique et aménagements paysagers sont indissociables et participent chacun à la création de cette nouvelle centralité de la commune de Furlan.

UN OBJET DE MARCHE INCHANGE MAIS UN PROGRAMME ET UNE MAITRISE D'OEUVRE ADAPTES.

Depuis le lancement du marché en date de Mars 2022, une hausse considérable du coût des matériaux et des frais de transport ont entraîné un changement de conditions économiques.

Afin de permettre l'émergence de ce projet face à ces défis économiques, l'équipe de Maîtrise d'œuvre propose la suppression de la mission complémentaire dite OPC et s'engage en la diminution de son pourcentage d'honoraire.

L'objet même du marché consistant en « La recomposition de la place publique du centre administratif avec création d'un parking souterrain », demeure intacte même après l'ensemble des études préalables initiées et présentées.

C'est pourquoi, la proposition actuelle, soutenue à la fois par la Maîtrise d'Ouvrage et la Maîtrise d'œuvre, est le fruit d'un enrichissement et d'une évolution du programme résultant d'adaptations indispensables aux particularités du site, à ses contraintes parcellaires et fonctionnelles ainsi qu'à la mise en perspective de la planification urbaine en devenir.

L'objet même du marché consistant en « La récomposition de la place publique du centre administratif avec création d'un parking souterrain », demeure intacte même après l'ensemble des études préalables initiées et présentées.

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 02/07/2024

C'est pourquoi, la proposition actuelle, soutenue à la fois par la Maîtrise d'Ouvrage et la Maîtrise d'œuvre, est le fruit d'un enrichissement et d'une évolution du programme résultant d'adaptations indispensables aux particularités du site, à ses contraintes parcellaires et fonctionnelles ainsi qu'à la mise en perspective de la planification urbaine en devenir.

Le coût estimatif du projet réévalué s'élève à 2 366 940 € HT.

Compte tenu de tout ce qui précède et au vu du nouveau coût estimatif des travaux, il est nécessaire de modifier le montant de la rémunération du maître d'œuvre.

☐ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non

☒ Oui

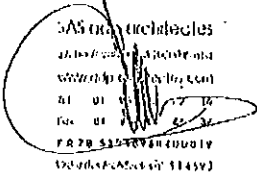
Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 63 326,18 €
 - Montant TTC : 75 991,42 €
- Ce qui représente 47,07 % d'augmentation

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 197 876,18 €
- Montant TTC : 237 451,42 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Alexandre Delattre, Directeur de la Sas Adp Architectes	Bastia le 29.04.2024	 SAS Adp Architectes Alexandre Delattre Directeur de la Sas Adp Architectes SI 01 00 00 00 00 00 F 00 00 00 00 00 00 F 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

EXE10 - Avenant	(2022-01 mission de maîtrise d'œuvre (loi mop) pour la récomposition de la place publique du centre administratif avec création d'un parking couvert souterrain)	Page : 6 / 8
-----------------	--	--------------

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : FURIANI, le ... 26/04/2024

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)


Michel SIMONPIETRI
Préfet

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

I En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

II En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

III En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

02/07/2024 10:00:00



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS CADRES

EXE12

DÉCISION DE RECONDUCTION

Le formulaire EXE12 est un modèle, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, pour formaliser sa décision de reconduire un marché public ou un accord-cadre.

A. Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

MAIRIE DE FURIANI
CENTRE ADMINISTRATIF
ROUTE DU VILLAGE
20600 FURIANI
Tél : 04.95.30.79.70
Fax : 04.95.30.79.71
Courriel : marchespublics.furiani@orange.fr
URL : www.mairie-furiani.fr

B. Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SAS ABC SECURITA
2165 SAMPIERO CORSU
SAN PANCRACE
20600 FURIANI
Tél : 06.48.05.56.59 / 06.49.69.37.70
Mail : abcsecurita@hotmail.fr / contact@abc-securita.fr
Siret : 538 791 047 000 29

C. Objet du marché public ou de l'accord-cadre

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'abaissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

PRESTATIONS DE SURVEILLANCE, GARDIENNAGE, ET SECURITE INCENDIE DES ETABLISSEMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE FURIANI ET DES MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES ET PONCTUELLES

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification du contrat.
Il peut être reconduit deux fois par décision tacite, avant le terme.

La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 36 mois.

Marché initial :

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 09/06/2023

■ Date d'échéance de la période d'exécution en cours : 09/06/2024

■ Montant du marché public ou de l'accord-cadre pour :

- Taux de la TVA : 20 %
- Seuil minimum HT : 10 000 €
- Seuil maximum HT : 52 000 €

D Décision du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Notification de la 1^{ère} période de reconduction du marché.

Le marché public ou l'accord-cadre, identifié ci-dessus, est reconduit pour la période allant du :

Du 10 Juin 2024 au 10 Juin 2025

D Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

À : FURIANI, le ... 27 MAI 2024

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)

LE MAIRIE DE FURIANI
MICHEL SIMONNETRI



DÉCISIONS - EDITION UNIQUE

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur

Mairie de Furiani
Via di u cinque di maghju
20600 FURIANI

Tél : 04.95.30.79.70

Courriel : marchespublics@mairie-furiani.corsica

Adresse internet : <http://www.mairie-furiani.corsica>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre

Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire

B - Objet de la consultation

Objet du marché

FOURNITURE ET POSE DE MOBILIER POUR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE FURIANI

Attribution d'un marché unique.

Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte

Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

C - Déroulement de la consultation

Publicité

Journal	Date envoi	Numéro de parution	Date de publication
Le Petit Bastiais	23/02/2024	1027	04/03/2024
Profil acheteur	23/02/2024	2024-01	04/03/2024

Date et heure limites de réception des offres

Lundi 25 mars 2024 à 11:00

Délai de validité des offres

90 jours

D - Nombre de plis reçus

Dans les délais : 1

Hors délais : 0

E - Ouverture des plis

Dépôt	Candidat/Proposition(s)
1	SAS CORSE AMENAGEMENT BURO 2B LIEU-DIT SAN LORENZU RN 193 20620 BIGUGLIA

F - Examen des candidatures

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
1	SAS CORSE AMENAGEMENT BURO 2B LIEU-DIT SAN LORENZU RN 193 20620 BIGUGLIA	Admis	

G - Examen des offres

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Proposition de décision	Observations
1	SAS CORSE AMENAGEMENT BURO 2B LIEU-DIT SAN LORENZU RN 193 20620 BIGUGLIA	Conforme	

H - Classement des offres

Critères et sous-critères	Pondération	SAS CORSE AMENAGEMENT BURO 2B
1-Valeur technique au vu de la note présentant :	60.0 %	4.80
1.1-1.1- Les matériaux utilisés, leur provenance ainsi que les procédés de construction	40.0 %	8
1.2-1.2- Les délais de livraison et de montage de mobilier	20.0 %	8
1.3-1.3- La garantie proposée par le candidat	20.0 %	8
1.4-1.4- La prise en compte de la démarche environnementale	20.0 %	8
2-Prix des prestations	40.0 %	4
Total	100.00%	8.80

I - Décision sur les offres

SAS CORSE AMENAGEMENT BURO 2B
LIEU-DIT SAN LORENZU RN 193
20620 BIGUGLIA
N° siret : 35293070500053

Montant HT offre de base + variante : 53 173,07 €

Durée du marché : 10 semaines à compter de la date de commande

Motifs du choix de l'offre retenue

Motivation : Attendu que l'offre est recevable administrativement et respecte le cahier des charges, Il est proposé de retenir l'offre de la SAS COR'S AMBAGEMENT BURO 2B pour la solution de base avec l'option de la variante.

J - Signature de l'organisme acheteur

A Furlani, le 04.01.2024

Le représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire


Michel SIMONPIETRI



DÉCISIONS - ÉDITION UNIQUE

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur

Mairie de Furiani
Via di u olivju di maghju
20600 FURIANI

Tél : 04.95.30.79.70

Courriel : marchespublics@mairie-furiani.corsica

Adresse Internet : <http://www.mairie-furiani.corsica>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre

Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire

B - Objet de la consultation

Objet du marché

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (P.A.T)

Attribution d'un marché pour chaque lot.

Lot(s)	Désignation
01	TERRASSEMENTS - VRD - GROS ŒUVRE / FONDATIONS - PORTAILS ET CLOTURES
02	ELECTRICITE / PLOMBERIE / CVC
03	FORAGE
04	CHALET : STRUCTURE / TOITURE / MENUISERIES SECOND-ŒUVRE / REVÊTEMENTS

Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte

Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

C - Déroulement de la consultation

Publicité

Journal	Date envoi	Numéro de parution	Date de publication
Le Petit Bastiais	17/08/2023	1000	28/08/2023
Profil acheteur	23/08/2023	2023-17	28/08/2023

Date et heure limites de réception des offres

lundi 25 septembre 2023 à 11:00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001200-20240702-DCM2024-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001200-20240419-M19042024-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

Délai de validité des offres

120 jours

La Direction Régionale des affaires culturelles ayant décidé d'entreprendre des fouilles archéologiques sur le site, la ville de Furiani a proposé aux candidats via la messagerie du profil acheteur, une prorogation du délai de validité des offres.

L'ensemble des candidats ayant soumis une offre ont accepté de proroger le délai de validité des offres de 70 jours. Ce dernier est reporté au 25 Avril 2024.

D - Nombre de plis reçus

Dans les délais : 4

Hors délais : 0

E - Ouverture des plis

Pour le lot n°01 - TERRASSEMENTS - VRD - GROS OUVRE / FONDATIONS - PORTAILS ET CLOTURES -

Estimation HT : 283 500 €

N° Dépôt	Nom et adresse du candidat	Montant offre HT	Observations
2	2C RENOVATION 216 RUE CLAUDE PAPI 20600 BASTIA	319 174,00 €	
3	Via CURSA Lieu-dit Brancalo 20290 Lucciana	289 738,00 €	

Pour le lot n°02 - ELECTRICITE / PLOMBERIE / CVC - Estimation HT : 16 300 €

N° Dépôt	Nom et adresse du candidat	Montant offre HT	Observations
1	ENTREPRISE SMP ROUTE PINARELLO QUBRCIOLO 20213 SORBO OCAGNANO	15 838,99 €	

Pour le lot n°03 - FORAGE - Estimation HT : 9 200 €

Aucune offre réceptionnée dans les délais en Mairie.

Pour le lot n°04 - CHALET : STRUCTURE / TOITURE / MENUISERIES SECOND-OUVRE / REVETEMENTS -

Estimation HT : 83 717 €

N° Dépôt	Nom et adresse du candidat	Montant offre HT	Observations
4	VIA CASA BP 51 Lieu-dit Brancalo 20290 LUCCIANA	91 781,00 €	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001200-20240702-DCM2024-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001200-20240419-M19042024-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

F - Examen des candidatures

Pour le lot n°01 - TERRASSEMENTS - VRD - GROS OEUVRE / FONDATIONS - PORTAILS ET CLOTURES -
Estimation HT : 283 500 €

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
2	2C RENOVATION 216 RUE CLAUDE PAPI 20600 BASTIA	Admis	
3	Via Corsa Lieu-dit Brancalo 20290 Lucciana	Admis	

Pour le lot n°02 - ELECTRICITE / PLOMBERIE / CVC - Estimation HT : 16 300 €

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
1	ENTREPRISE SMP ROUTE PINARELLO QUERCIOLO 20213 SORBO OCAGNANO	Admis	

Pour le lot n°04 - CHALET : STRUCTURE / TOITURE / MENUISERIES SECOND-OEUVRE / REVETEMENTS -
Estimation HT : 83 717 €

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
4	VIA CASA BP 51 Lieu-dit Brancalo 20290 LUCCIANA	Admis	

G - Examen des offres

Pour le lot n°01 - TERRASSEMENTS - VRD - GROS OEUVRE / FONDATIONS - PORTAILS ET CLOTURES -

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Proposition de décision	Proposition de note	Observation
3	Via Corsa Lieu-dit Brancalo 20290 Lucciana	Conforme	9.19	
2	2C RENOVATION 216 RUE CLAUDE PAPI 20600 BASTIA	Conforme	8.76	

Pour le lot n°02 - ELECTRICITE / PLOMBERIE / CVC -

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Proposition de décision	Proposition de note	Observation
1	ENTREPRISE SMP ROUTE PINARELLO QUERCIOLO 20213 SORBO OCAGNANO	Conforme	8.53	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001200-20240702-DCM2024-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001200-20240419-M19047024-CC

Pour le lot n°04 - CHALET : STRUCTURE / TOITURE / MENUISERIES SECOND-ŒUVRE / REVÊTEMENTS --

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Proposition de décision	Proposition de note	Observation
4	VIA CASA BP 51 Lieu-dit Brancale 20290 LUCCIANA	Conforme	9.19	

NEGOCIATION

Une négociation sur le critère prix a été engagée sur le profil acheteur avec tous les candidats pour les lots suivants:

Pour le lot n°01 - TERRASSEMENTS - VRD - GROS ŒUVRE / FONDATIONS - PORTAILS ET CLOTURES

Ordre	Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Montant HT de l'offre	Note	Observation
1	3	Via Corsa Lieu-dit Brancale 20290 Lucciana	275 163,10 €	9.19	
2	2	2C RENOVATION 216 RUE CLAUDE PAPI 20600 BASTIA	307 374,00 €	8.71	

Pour le lot n°04 - CHALET : STRUCTURE / TOITURE / MENUISERIES SECOND-ŒUVRE / REVÊTEMENTS

Ordre	Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Montant HT de l'offre	Note	Observation
1	4	VIA CASA BP 51 Lieu-dit Brancale 20290 LUCCIANA	83 704,27 €	9.19	

H - Classement des offres après négociation

Pour le lot n°01 - TERRASSEMENTS - VRD - GROS ŒUVRE / FONDATIONS - PORTAILS ET CLOTURES --

Ordre	Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Note	Observation
1	3	Via Corsa Lieu-dit Brancale 20290 Lucciana	Conforme	9.19	
2	2	2C RENOVATION 216 RUE CLAUDE PAPI 20600 BASTIA	Conforme	8.71	

Pour le lot n°02 - ELECTRICITE / PLOMBERIE / CVC

Ordre	Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Note	Observation
1	1	ENTREPRISE SMP ROUTE PINARELLO QUIRCIOLO 20213 SORBO OCAONANO	Conforme	8.53	

Pour le lot n°04 - CHALET : STRUCTURE / TOITURE / MENUISERIES SECOND-OEUVRE / REVÊTEMENTS

Ordre	Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Note	Observation
1	4	VIA CASA BP 51 Lieu-dit Brancale 20290 LUCCIANA	Conforme	9.19	

I - Décision sur les offres

Lot(s)	Attributaire	Montant offre HT	Note
01	Via Corsa Lieu-dit Brancale 20290 Lucciana Tél. : 04.95.36.92.87 Fax. : 06.18.80.58.22 SIRET : 50746818900018	275 163.10 €	9.19
02	ENTREPRISE SMP ROUTE PINARELLO QUIRCIOLO 20213 SORBO OCAONANO Courriel : smp.entreprises@gmail.com SIRET : 35264336500047	15 838,99 €	8.53
04	VIA CASA BP 51 Lieu-dit Brancale 20290 LUCCIANA Courriel : viacasa.balducci@gmail.com SIRET : 81333368900012	83 704.27 €	9.19

Durée du Marché: 12 mois tout corps d'état confondus à partir de la date fixée par l'ordre de service.

Lot(s)	Motif du choix	Observations
01	Conformément à l'analyse des offres et aux critères énoncés dans le règlement de la consultation, la proposition de la SARL VIA CORSA a été jugée mieux disante. Recevable administrativement et respectant le cahier des charges, cette dernière est retenue.	
02	Conformément à l'analyse des offres et aux critères énoncés dans le règlement de la consultation, la proposition de l'entreprise SMP a été jugée mieux disante. Recevable administrativement et respectant le cahier des charges, cette dernière est retenue.	
04	Conformément à l'analyse des offres et aux critères énoncés dans le règlement de la consultation, la proposition de la SARI VIA CASA a été jugée mieux disante. Recevable administrativement et respectant le cahier des charges, cette dernière est retenue.	

J - Déclaration sans suite ou d'infructuosité de la procédure

Lot(s)	Décision	Motivation	Observation
03	Sans Suite	Aucune offre réceptionnée dans les délais pour ce lot. Au vu du montant estimatif de ce dernier à savoir 9 200 € HT, une consultation sera lancée conformément à l'article R2122-8 du code de la commande publique modifié par le décret n° 2019-259 et par le décret n° 2019-1344 relatif au lot n°3 "FORAGE" pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 euros hors taxes.	

K - Signature de l'organisme acheteur

A FURIANI, le 19/04/2024.

Le représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire

LE MAIRE
Michel SIMONPIETRI



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS CADRES

EXE12

DECISION DE RECONDUCTION n°1

Lettre RAR n° 1A-201-033-7980-3

Le formulaire EXE12 est un modèle, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, pour formaliser sa décision de reconduire un marché public ou un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

MAIRIE DE FURIANI
CENTRE ADMINISTRATIF
ROUTE DU VILLAGE
20600 FURIANI
Tél : 04.95.30.79.70
Fax : 04.95.30.79.71

Courriel : marchespublics.furiani@orange.fr

URL : www.mairie-furiani.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL VIA CORSA
LIEU-DIT BRANCALE
20 290 LUCCIANA
Tél : 04 95 36 32 87
Fax : 04 95 36 93 59
Mail : contact@viacorsa-tp.fr
Siret : 507 468 189 000 18

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

TRAVAUX DE VOIRIE DIVERS

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. Il peut être reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2.

La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 36 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins 1 mois avant la fin de la durée de validité du marché ; la reconduction du marché est considérée comme refusée si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Marché Initial :

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 26/06/2023

■ Date d'échéance de la période d'exécution en cours : 26/06/2024

■ Montant du marché public ou de l'accord-cadre pour :

- Taux de la TVA : 10 %
- Seuil minimum HT : 100 000 €
- Seuil maximum HT : 400 000 €

D. Décision du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :

Notification de la 1^{ère} période de reconduction du marché.

Le marché public ou l'accord-cadre, identifié ci-dessus, est reconduit pour la période allant du :

Du 27 Juin 2024 au 27 Juin 2025

E. Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

À : FURIANI, le 17 MAI 2024.....

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)

LE MAIRE
Michel SIMONPIETRI

Séance du 16 décembre 2024

NOMBRE DE MEMBRES

Appartenance au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	20
Date de la convocation		
10/12/2024		
Date d’Affichage		
17/12/2024		

L’an deux mil vingt-quatre

DCM N° 2024-75

Et le seize décembre

à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

17 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, PASQUALINI Maurice, SILVESTRI Dominique, FABRIZY Bernard, BERTOLUCCI Marie Christine, UGOLINI Nuria, LOMBARDO Florence, CAMUZAT Alexandre, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, PORTA Marine

3 Membres absents excusés (procurations) :

BATTESTI Gilles a donné procuration à BIAGGINI Jean

CROCE-AJACCIO Catherine a donné procuration à FINI René

VEISON MARCELLI Nathalie a donné procuration à SIMONI-PIACENTINI Céline

9 Absents : MALAFONTE Christine, MURATI Carine, MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael, LECA Jean Louis, SIMONI Pierre Baptiste, NAPPO Michelle, FICO Aurélie, MARTEL Enzo.

Madame UGOLINI Nuria est nommée secrétaire.

Objet de la délibération

Marchés à procédure passés en vertu de la délégation de pouvoirs du 18 juin 2024 au 4 décembre 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l’article L.2122-22,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 2 juillet 2020, visée par les services de la Préfecture de Haute-Corse le 6 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs dudit conseil à Monsieur le Maire,

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la liste ci-annexée des Marchés conclus du 18 juin 2024 au 4 décembre 2024,

Le Conseil Municipal prend acte des Marchés conclus durant cette période.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI



Consultation du 18 Juin 2024 au 04 Décembre 2024

N°	Objet de la consultation	Procédure	Lieu d'exécution	Durée	Montant HT	Identification du titulaire	Date de notification
1	PRESTATIONS VETERINAIRES	CONSULTATION < à 40 000 €	FOURRIERE FURIANI	9 MOIS	Seuil minimum : 2000 € Seuil maximum : 20 000 €	SELARL CYRNEVET ZAE ERBAJOLO CHEMIN AGLIANI 20600 BASTIA	21/02/2024
2024-10	TRANSPORTS D'ENFANTS FREQUENTANT LES ECOLES PREELEMENTAIRES ET ELEMENTAIRES DES GROUPES SCOLAIRES U RUSTINCU ET U PRINCIPELLU AINSI QUE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DE FURIANI	CONSULTATION < à 40 000 €	PERIMETRE URBAIN FURIANI ET HORS PERIMETRE URBAIN	DU 03/09/2024 AU 14/08/2025	Seuil maximum : 30 000 €	SOCIETE DES AUTOCARS BIGUGLIA FURIANI RUE GERARD GOUET FICABRUNA 20620 BIGUGLIA	02/08/2024

Consultation du 18 Juin 2024 au 04 Décembre 2024

N°	Objet de la consultation	Procédure	Lieu d'exécution	Durée	Montant HT	Identification du titulaire	Date de notification
2024-12	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION ET D'EAU CHAUDE SANITAIRE DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE FURIANI	CONSULTATION < à 40 000 €	FURIANI	12 MOIS	32 368,00 €	SAS ARIA LIEU-DIT VOLPAJO 20600 FURIANI	09/08/2024
2024-13	MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'EXTENSION ET RESTRUCTION DU BATIMENT EXISTANT MULTI ACCUEIL I PIULELLI	CONSULTATION < à 40 000 €	FURIANI	DU 27/09/2024 A LA GARANTIE DE PARFAIT ACHEVEMENT DE L'OPERATION	26 328,48 €	SARL BORRELLY ROCHEFORT ARCHITECTURE CARDO 20200 BASTIA	27/09/2024

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 20/12/2024

MARCHES CONCLUS POUR LA PERIODE du 18 Juin 2024 au 04 Décembre 2024

Marchés de fournitures

Numéro marché	Objet du Marché	Procédure	Lieu d'exécution	Durée du marché	Montant HT	Identification du titulaire	Date de notification
2024-05	FOURNITURE ET POSE DE TABLEAUX INTERACTIFS TACTILES	MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE	ECOLES DE FURIANI	6 MOIS MAXIMUM	88 408,00 €	SAS COPIE CONFORME RN 193 LIEU-DIT SAN LORENZU 20620 BIGUGLIA	21/10/2024
Délibération n°2024-64	ACQUISITION D'UN VEHICULE VOIRIE	PROCEDURE ADAPTEE	CTM FURIANI		80 000,00 €	ROSSI SA 20221 PRUNETE	14/11/2024

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024

MARCHES CONCLUS POUR LA PERIODE du 18 Juin 2024 au 04 Décembre 2024

Marchés de Travaux

Numéro marché	Objet du Marché	Procédure	Lieu d'exécution	Durée du marché	Montant HT	Identification du titulaire	Date de notification
2024-11	MODERNISATION ET MISE AUX NORMES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE DE FURIANI	MAPA	FURIANI	6 MOIS	Lot n°1 : 67 375 €	CTAB PLACE DE L'EGLISE FURIANI 20600 FURIANI	28/11/2024
					Lot n°2 : 130 110 €	RAFFALLI TP Lieu-dit Basto Chinchine 20600 FURIANI	28/11/2024

02B-212001200-20241220-DCM2024-73

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024

MARCHÉS CONCLUS POUR LA PÉRIODE du 18 Juin 2024 au 04 Décembre 2024						
Marchés de services						
Numéro marché	Objet du Marché	Procédure	Lieu d'exécution	Durée du marché	Montant HT	Identification du titulaire
2022-13	ENTRETIEN ET REPARATION DES VEHICULES COMMUNAUX ET FOURNITURE ET POSE DE PNEUMATIQUES	Marché à procédure Adaptée	FURIANI	12 MOIS RENOUVELABLE 1 FOIS	Seuil minimum : 5 000 € Seuil maximum : 25 000 €	SARL VDF ZI DE TRAGONE LOT N° 10 20620 BIGUGLIA
						Date de notification
						Résilié à la date du 26/07/2024



DÉCISIONS - EDITION UNIQUE

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur

Mairie de Furiani

Via di u cinque di maghju

20600 FURIANI

Tél : 04.95.30.79.70

Courriel : marchespublics@mairie-furiani.corsica

Adresse internet : <http://www.mairie-furiani.corsica>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre

Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire

B - Objet de la consultation

Objet du marché

MODERNISATION ET MISE AUX NORMES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE DE FURIANI

Attribution d'un marché pour chaque lot.

Lot(s)	Désignation
01	ELECTRICITE BATIMENT
02	ECLAIRAGE PUBLIC

Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte

Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

C - Déroulement de la consultation

Publicité

Journal	Date envoi	Numéro de parution	Date de publication
Le Petit Bastiais	07/10/2024	1059	14/10/2024
Profil acheteur	07/10/2024	2024-11	14/10/2024

Date et heure limites de réception des offres

lundi 04 novembre 2024 à 11:00

Délai de validité des offres

120 jours

D - Nombre de plis reçus

Dans les délais : 3

Hors délais : 0

E - Ouverture des plis

Pour le lot n°01 - ELECTRICITE BATIMENT -

N° Dépôt	Nom et adresse du candidat	Montant offre HT	Observations
2	SARL CORSE TRAITEMENTS ASSAINISSEMENT DU BATIMENT (CTAB) Place de l'église FURIANI village 20600 FURIANI ET JB ELEC 2576 RTE Impériale -- 7 lot San Paulu 20600 FURIANI	67 375,00 €	

Pour le lot n°02 - ECLAIRAGE PUBLIC -

N° Dépôt	Nom et adresse du candidat	Montant offre HT	Observations
1	TECHNIC ELEC 31 Allée jaune box 1 Zone Purettone 20290 BORGIO Et TECHNIC ALARM 31 Allée jaune box 1 Zone Purettone 20290 BORGIO	46 303,00 €	
2	SARL CORSE TRAITEMENTS ASSAINISSEMENT DU BATIMENT (CTAB) Place de l'église FURIANI village 20600 FURIANI ET JB ELEC 2576 RTE Impériale -- 7 lot San Paulu 20600 FURIANI	120 928,00 €	

	Réception par RAFFAELLI TP 20/12/2024		
3	Lieu-dit Basto Chinchine 20600 FURIANI	130 110,00 €	

F - Examen des candidatures

Pour le lot n°01 - ELECTRICITE BATIMENT -

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
2	SARL CORSE TRAITEMENTS ASSAINISSEMENT DU BATIMENT (CTAB) Place de l'église FURIANI village 20600 FURIANI ET JB ELEC 2576 RTE Impériale – 7 lot San Paulu 20600 FURIANI	Admis	

Pour le lot n°02 - ECLAIRAGE PUBLIC -

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
1	TECHNIC ELEC 31 Allée jaune box 1 Zone Purettone 20290 BORGIO Et TECHNIC ALARM 31 Allée jaune box 1 Zone Purettone 20290 BORGIO	Admis	
2	SARL CORSE TRAITEMENTS ASSAINISSEMENT DU BATIMENT (CTAB) Place de l'église FURIANI village 20600 FURIANI ET JB ELEC 2576 RTE Impériale – 7 lot San Paulu 20600 FURIANI	Admis	
3	RAFFAELLI TP Lieu-dit Basto Chinchine 20600 FURIANI	Admis	

G - Examen des offres

Réception des offres: 20/12/2024

Pour le lot n°01 - ELECTRICITE BATIMENT -

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Proposition de décision	Proposition de note	Observation
2	SARL CORSE TRAITEMENTS ASSAINISSEMENT DU BATIMENT (CTAB) Place de l'église FURIANI village 20600 FURIANI ET JB ELEC 2576 RTE Impériale -- 7 lot San Paulu 20600 FURIANI	Conforme	12.2	

Pour le lot n°02 - ECLAIRAGE PUBLIC -

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Proposition de décision	Proposition de note	Observation
3	RATFALLI TP Lieu-dit Basto Chinchine 20600 FURIANI	Conforme	6.58	
2	SARL CORSE TRAITEMENTS ASSAINISSEMENT DU BATIMENT (CTAB) Place de l'église FURIANI village 20600 FURIANI ET JB ELEC 2576 RTE Impériale -- 7 lot San Paulu 20600 FURIANI	Conforme	4.83	
1	TECHNIC ELEC 31 Allée jaune box 1 Zone Purettone 20290 BORGIO Et TECHNIC ALARM 31 Allée jaune box 1 Zone Purettone 20290 BORGIO	Irrégulière		Conformément à l'analyse du maître d'oeuvre le BET SMI, l'offre de la société TECHNIC ELEC a été jugée irrégulière. Ce dernier n'a pas fourni les certificats d'aptitude EDF, ainsi que les justificatifs permettant de justifier son offre anormalement basse, comme demandé lors de l'échange par le biais du profil acheteur en date du 15/11/2024.

H - Classement des offres

Pour le lot n°01 - ELECTRICITE BATIMENT -

Ordre	Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Note	Observation
1	2	SARL CORSE TRAITEMENTS ASSAINISSEMENT DU BATIMENT (CTAB) Place de l'église FURIANI village 20600 FURIANI ET JB ELEC 2576 RTE Impériale – 7 lot San Paulu 20600 FURIANI	Conforme	12,2	

Pour le lot n°02 - ECLAIRAGE PUBLIC -

Ordre	Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Note	Observation
1	3	RAFFALLI TP Lieu-dit Basto Chinchine 20600 FURIANI	Conforme	6.58	Conformément à l'analyse du maître d'œuvre le cabinet BET SMI, l'offre a été jugée comme la mieux disante.
2	2	SARL CORSE TRAITEMENTS ASSAINISSEMENT DU BATIMENT (CTAB) Place de l'église FURIANI village 20600 FURIANI ET JB ELEC 2576 RTE Impériale – 7 lot San Paulu 20600 FURIANI	Conforme	4.83	Conformément à l'analyse des offres du maître d'œuvre le cabinet BET SMI, l'offre de la SARL CTAB a obtenu la note totale de 4.83 et est donc classée en 2de position. L'offre de la société RAFFALLI TP avec une note globale de 6.58 est jugée mieux disante.

I - Décision sur les offres

Pour le lot n°01 - ELECTRICITE BATIMENT -

N° Dépôt	Nom et adresse du candidat	Montant offre HT	Montant de l'offre TTC
2	SARL CORSE TRAITEMENTS ASSAINISSEMENT DU BATIMENT (CTAB) Place de l'église FURIANI village 20600 FURIANI ET JB ELEC 2576 RTE Impériale - 7 lot San Paulu 20600 FURIANI	67 375,00 €	74 112,50 €

Pour le lot n°02 - ECLAIRAGE PUBLIC -

N° Dépôt	Nom et adresse du candidat	Montant offre HT	Montant de l'offre TTC
3	RAFFALLI TP Lieu-dit Basto Chinchine 20600 FURIANI	130 110,00 €	143 121 €

Motifs du choix de l'offre retenue

Lot(s)	Motif du choix Observations
01	Attendu que seule l'offre de la SARL CTAB est parvenue dans les délais sur le profil acheteur, que la proposition est recevable administrativement et respecte le cahier des charges, cette dernière est retenue.
02	Conformément à l'analyse du maître d'œuvre le BET SMI, l'offre de RAFFALLI a été jugée mieux disante.

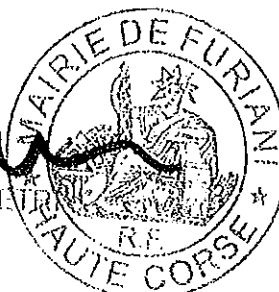
Durée du marché : Le délai d'exécution est de 6 mois à compter de la date de notification.**J - Signature de l'organisme acheteur**

A FURIANI, le 26/11/2024.

Le représentant du pouvoir adjudicateur

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI





DÉCISIONS - EDITION UNIQUE

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur

Mairie de Furiani
Via di u cinque di maghju
20600 FURIANI

Tél : 04.95.30.79.70

Courriel : marchespublics@mairie-furiani.corsica

Adresse internet : <http://www.mairie-furiani.corsica>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre

Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire

B - Objet de la consultation

Objet du marché

FOURNITURE ET POSE DE TABLEAUX INTERACTIFS TACTILES

Attribution d'un marché unique.

Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte

Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

C - Déroulement de la consultation

Publicité

Journal	Date envoi	Numéro de parution	Date de publication
Le Petit Bastiais	31/07/2024	1050	12/08/2024
Profil acheteur	31/07/2024	2024-05	12/08/2024

Date et heure limites de réception des offres

lundi 14 octobre 2024 à 11:00

Délai de validité des offres

90 jours

D - Nombre de plis reçus

Dans les délais : 3

Hors délais : 0

E - Ouverture des plis

Dépôt	Candidat/Proposition(s)	Montant offre HT	Observations
1	SAS COPIE CONFORME RN 193 LIEU-DIT SAN LORENZU 20620 BIGUGLIA	98 408.24 €	
2	AMFISA LES 4 PORTES BAT G 20137 PORTO VECCHIO	43759.36 €	
3	HUMELAB PARC D'ACTIVITE DE LA RADIO ROUTE DE PARIS 28100 Dreux	63 822,00 €	

F - Examen des candidatures

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
1	SAS COPIE CONFORME RN 193 LIEU-DIT SAN LORENZU 20620 BIGUGLIA	Admis	
2	AMFISA LES 4 PORTES BAT G 20137 PORTO VECCHIO	Admis	
3	HUMELAB PARC D'ACTIVITE DE LA RADIO ROUTE DE PARIS 28100 Dreux	Admis	

G - NEGOCIATION

Conformément à l'article 7.3 « Suite à donner à la consultation » du cahier des charges, le pouvoir adjudicateur a engagé une procédure de négociation avant l'attribution du marché sur le critère "prix de la prestation" auprès des 3 candidats en date du 04 Octobre 2024.

Résultat de la négociation engagée:

Dépôt	Candidat/Proposition(s)	Montant offre HT	Observations
1	SAS COPIE CONFORME RN 193 LIEU-DIT SAN LORENZU 20620 BIGUGLIA	88 408.00 €	Le candidat a revu son offre à la baisse
2	AMFISA LES 4 PORTES BAT G 20137 PORTO VECCHIO	42 019.41 €	Le candidat a revu son offre à la baisse
3	HUMELAB PARC D'ACTIVITE DE LA RADIO ROUTE DE PARIS 28100 Dreux	63 822,00 €	Le candidat a maintenu son offre initiale

H - Examen des offres

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Proposition de décision	Proposition de note	Observations
1	SAS COPIE CONFORME RN 193 LIEU-DIT SAN LORENZU 20620 BIGUGLIA	Conforme	6.22	
2	AMFISA LES 4 PORTES BAT G 20137 PORTO VECCHIO	Conforme	6.16	
3	HUMELAB PARC D'ACTIVITE DE LA RADIO ROUTE DE PARIS 28100 Dreux	Conforme	5.99	

I - Classement des offres

Ordre	Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Note	Observations
1	1	SAS COPIE CONFORME RN 193 LIEU-DIT SAN LORENZU 20620 BIGUGLIA	Conforme	6.22	
2	2	AMFISA LES 4 PORTES BAT G 20137 PORTO VECCHIO	Conforme	6.16	Suite à l'analyse des offres la proposition de la SAS COPIE CONFORME apparait comme la mieux disante.
3	3	HUMELAB PARC D'ACTIVITE DE LA RADIO ROUTE DE 28100 Dreux	Conforme	5.99	Suite à l'analyse des offres la proposition de la SAS COPIE CONFORME apparait comme la mieux disante.

J - Décision sur les offres

SAS COPIE CONFORME
RN 193
LIEU-DIT SAN LORENZU
20620 BIGUGLIA

37964940300035

Montant HT : 88 408,00 €

Motifs du choix de l'offre retenue**Motivation :**

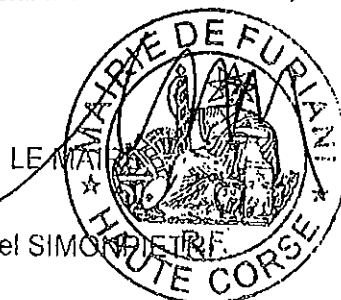
Pour nous accompagner dans notre analyse technique, nous avons sollicité les services de l'Académie de Corse, qui ont analysé l'ensemble des caractéristiques techniques des candidats de manière anonyme. Au vu de l'ensemble des éléments précités il en ressort que le ENI proposé par le candidat COPIE CONFORME se démarque par son écosystème éducatif complet, intégrant des logiciels spécifiques conçus pour l'enseignement. De plus, ce modèle est largement déployé dans de nombreuses écoles du département et de l'académie, facilitant la transition d'un établissement à l'autre tout en maximisant les compétences techniques acquises. Cela permettant une prise en main rapide et efficiente de la solution par les enseignants. L'offre de la SAS COPIE CONFORME étant recevable administrativement et respectant le cahier des charges est retenue.

Durée du marché : 6 mois maximum à compter de la notification du contrat.

K - Signature de l'organisme acheteur

A FURIANI, le 18/11/2024

Le représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire



Michel SIMONPIETRI



Marchés de Service conclus pour la période du 4 décembre 2024 au 24 décembre 2024

Numéro du Marché	Objet du Marché	Procédure	Durée du Marché	Montant	Identification du Titulaire	Date de notification
2024-16	<u>Renégociation des contrats d'assurance</u> <u>Lot n° 1</u> « Responsabilité civile générale » <u>Lot n° 4</u> « Flotte automobile » <u>Lot n° 5</u> « Bris de machine »	Procédure adaptée ouverte art. L2123-1 et R.2123-1 du CCP	3 ans à compter du 01/01/2025	<u>Lot n° 1</u> : variante libre avec franchise de 600 € pour un montant de 8 244,09 € T.T.C <u>Lot n° 4</u> : variante libre + prestation supplémentaire pour un montant de 23 646,54 € T.T.C <u>Lot n° 5</u> : variante libre pour un montant de 3 540 € T.T.C		24/12/2024
	<u>Lot n° 2</u> « Protection juridique »	Marché sans publicité suite à une procédure infructueuse art. R2122-2 du CCP	3 ans à compter du 01/01/2025	3 200 € H.T.	CFDP Assurances Immeuble l'Europe 62, rue de Bonnel 69003 LYON donne mandat à Hatrel et Letellier 38 Bld du Maréchal Juin 06800 Cagnes sur Mer	24/12/2024